



Conseil d'administration du 3 février 2026

Le trois février deux mille-vingt-six, à vingt heures, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courriel le 22 janvier 2026, s'est réuni à la salle du conseil municipal – 91 rue de la mairie - en séance publique, sous la présidence de M. Fabrice CHENAUD, Président.

Membres :		Présents : Fabrice CHENAUD, Maire-président ; Madeleine THEVENET Vice-présidente, Marie-Christine CALLSEN, Marie-Claude TRAMBOUZE et Bernard BRETON et délégués du conseil municipal, Martine DURAND, Françoise GROUILLER, Danielle LABROSSE et Sylvie VERCHERE membres nommés par le maire.
- en exercice :	13	
- présents :	9	
- votants :	9	
- pouvoirs :	0	Absents : Nelly PONTET et Johann FRBEZAR
Quorum :	7	Excusés : Jean-Paul BOURNAS et Raphaël MATTRAY

Secrétaire : Marie-Christine CALLSEN - Secrétaire auxiliaire : Sophie BAYET, secrétaire générale de mairie



Conseil d'administration du 16 septembre 2025 : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, le registre des délibérations et procès-verbaux de la réunion du 16 septembre 2025.



DCA 2026-001

Exercice budgétaire 2025 : vote du compte financier unique

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Président.

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 de la commune de SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la commune de SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU ;

Considérant que Madeleine THEVENET, vice-présidente, a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du Compte Financier Unique,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité des suffrages exprimés, s'étant manifestées, Monsieur le Président n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE le Compte Financier Unique 2025** de la commune qui s'établit ainsi :

Libellés	Fonctionnement	Investissement
Recettes de l'exercice	6 295.00 €	0,00 €
Dépenses de l'exercice	7 212.81 €	0,00 €
Résultat de l'exercice	- 917.81€	0,00 €
Résultats antérieurs reportés	3 892.95 €	6 310,87 €
Résultat de clôture	2 975.14 €	6 310,87 €
Résultat global de l'exercice	9 286.01 €	

- **DONNE pouvoir** à M. le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

◆◆◆◆◆◆◆◆

DCA 2026-002

Affectation des résultats 2025

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Président.

Le Conseil d'administration délibère et, à l'unanimité des votants, **AFFECTE les résultats** ci-dessus de la manière suivante :

Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	- 917.81 €
Résultat antérieurs reportés	3 892.95 €
Résultat à affecter	2 975.14 €
SITUATION SECTION INVESTISSEMENT	
R001 – Excédent de financement en investissement	6 310.87 €
Restes à Réaliser (besoin –excédent)	0.00 €
Excédent de financement	6 310.87 €
AFFECTATION résultat de fonctionnement	2 975.14 €
R 1068 -Affectation en réserves d'investissement	0.00 €
R002 -Report en fonctionnement	2 975.14 €

◆◆◆◆◆◆◆◆

Questions diverses

Animation musicale lors du repas des aînés : bien penser à prévenir l'intervenant de la modification de la date

Remerciement de M. le Président au Conseil d'administration pour leur dévouement.

Fabrice CHENAUD, Président, lève la séance à 20h15

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 3 février 2026

La secrétaire de séance
Marie-Christine CALLSEN



Le Président,
Fabrice CHENAUD

